



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 55218

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la nécessité de procéder à de profondes évolutions dans l'hôpital psychiatrique. En effet, le récent drame de Pau vient de prouver comme l'a rappelé le chef de l'État que l'institution psychiatrique réclame plus de coordination, plus de suivi des malades et plus de sécurité dans les établissements. Les questions posées sont nombreuses quant au traitement des personnes en crise et à la permanence de soins, pour les patients souffrant de troubles lourds. La fermeture de lits dans le secteur psychiatrique pose un réel problème de cohérence. Les organisations syndicales ont dénoncé récemment les situations de violences et d'insécurité, faute de personnels suffisants ; ils soulignent une détérioration désastreuse de la qualité des prises en charge et une mise en danger des patients, des personnels soignants et de la population ; ils rappellent également que la psychiatrie connaît une pénurie organisée de personnels. Dès lors, le plan sur la santé mentale, qui a été annoncé pour la seconde quinzaine de février, devra tenir compte, en premier lieu, de ces inquiétudes. Il lui demande donc s'il compte se saisir de ces préoccupations légitimes dans l'élaboration et l'annonce de ce plan de santé mentale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55218

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 494